



# La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 141 - Janvier 2023

## ÉDITORIAL

**Faire face à l'inflation, tel est l'exercice budgétaire qui se présente...**

La commune n'échappe pas à « la flambée des prix » et particulièrement celle concernant les coûts de l'énergie. À l'heure où nous préparons les budgets 2023, nous considérons qu'à consommation égale, la facture d'électricité serait multipliée par trois, celle des granulés-bois pour le chauffage multipliée par plus de deux et comme chacune de nos familles, la collectivité doit faire face à l'évolution des tarifs des hydrocarbures : essence, fuel, gaz. Sur les prix, la commune a très peu ou pas de marge de manoeuvre si ce n'est celle de glaner les soutiens de l'État. Seule la réduction de consommation pourra minorer le phénomène d'inflation.

Des précautions ont déjà été prises. D'autres, déjà décidées, restent à appliquer... et la réflexion municipale se poursuit. Mais une chose est certaine, la facture 2023 sera plus lourde ! C'est dans ce contexte difficile que l'équipe municipale cherchera à présenter un budget prévisionnel sans augmentation des taux communaux de fiscalité.

**Dany MINEL,**

## RÉDUIRE LA CONSOMMATION POUR LIMITER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

**Isolation thermique des locaux publics :** C'est un chantier que la commune a engagé depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'ensemble des bâtiments publics à charge communale est doté d'une isolation thermique : la salle de spectacles, la mairie, le restaurant et le groupe scolaires, le commerce... Seuls les vestiaires de la plaine de jeux disposent d'une isolation thermique probablement insuffisante. Quant à la halle de sport, elle n'est pas chauffée ce qui réduit drastiquement sa consommation énergétique.

**Passage aux LED (éclairage par diode) :** Les LED sont nettement moins consommatrices d'électricité. Aussi, la commune réforme, au fil du temps, les anciens éclairages en s'équipant de LED. Ce fut le cas pour chacune des dernières réhabilitations. Mais le chantier, le plus important reste celui du changement des 254 lanternes de l'éclairage public par lequel, nous attendons une réduction de 50% de consommation.

**Réduction des horaires de l'éclairage public :** Depuis plusieurs années et par étape, notre village a réduit les plages d'éclairage de l'espace public. Aujourd'hui, l'allumage du soir se fait automatiquement en fonction de la tombée de la nuit et l'extinction est programmée à 21 h 00 ; pour le matin, l'allumage est fixé pour 6 h 30 et s'éteint selon le lever du jour. Par ailleurs, chacun a pu observer le changement des illuminations de Noël, moins de guirlandes électriques et mise en place de décors en bois... Un acte symbolique mais qui témoigne de l'attention accordée au sujet.

**Un appel à tous :** La mairie demande à chaque association de veiller à la consommation énergétique dans l'occupation des salles mises à leur disposition, autant sur le chauffage (réglage des radiateurs, fermeture des portes, consommation d'eau chaude...) que sur l'éclairage des locaux.

**Une réflexion à mener :** Comment mieux valoriser l'énergie électrique produite par les panneaux photovoltaïques de la halle de sport ? Un premier échange avec le Syndicat Départemental de l'Énergie, partenaire de l'opération, nous conduit à penser qu'il faudrait pouvoir la consommer sur place. Une revente auprès de privés serait envisageable... Ce serait une première pour une commune rurale seinomarine. Les discussions se poursuivent, déboucheront-elles ?

## DES INCIVILITÉS CONSTATÉES, LEURS AUTEURS POURSUIVIS !

Le vendredi 13 janvier à 19 h 00, un chien errant le long de route de Lucy au niveau de la ferme du Hellet, nous est signalé. Sans prendre trop de risque de se tromper, il s'agit d'un chien abandonné. En conséquence, la commune dépose plainte contre X.

Le samedi 21 janvier vers 14 h 30, deux garnements, 10 et 12 ans, dégradent le lavoir de la fontaine aux Dames, ils y déchaussent des tuiles. Pourtant, pris en flagrant délit, ils refusent de déclarer leur identité... Les gendarmes sont informés et interviennent... Une main courante est déposée en gendarmerie par la mairie. Les parents sont invités à dédommager la commune.

## LE LANCEMENT D'UN ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le sujet a été évoqué succinctement dans la lettre municipale N°139. Revenons-y plus en détail!

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune de mieux connaître son patrimoine naturel pour mieux le préserver et le valoriser. Chaque année, l'Office Français de la Biodiversité soutient des projets d'ABC. Notre commune est lauréate de l'appel à projet lancé au titre de l'année 2022.

Au cours du printemps prochain, un étudiant stagiaire, aura pour mission de dresser un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire communal. Une cartographie de ces réservoirs de biodiversité et des liens qui existent entre eux sera établie, elle précisera autant que possible les enjeux de leur sauvegarde.

Parmi les secteurs repérés, certains en fonction des intérêts qu'ils représentent ou encore des menaces qui pèsent sur leur avenir feront l'objet d'un inventaire naturaliste.

Ces inventaires seront confiés à des associations environnementalistes reconnues. Ils seront établis à partir de la bibliographie existante mais aussi d'observations sur le terrain selon les thématiques des oiseaux nicheurs, des papillons de jour, des libellules, des chauves-souris et encore de la flore. Ce travail d'inventaire devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2024.

Pour l'été 2025, un rapport de synthèse sera présenté sous forme d'une publication publique et proposera des préconisations, des actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans notre vie quotidienne.

À l'issue de chacune des principales étapes (cartographie, inventaires et document de synthèse) des réunions qui pourront prendre la forme d'expositions, de visites, de présentations de film, de conférences... seront organisées afin de sensibiliser le plus grand nombre à la sauvegarde de la biodiversité. Chacun des mesnieirois sera convié à y prendre part.

## TRAIL « FORT ET VERT » - 6<sup>ème</sup> ÉDITION

La manifestation est à l'initiative de l'Association Sportive Mesniéroise (ASM) qui en assure l'organisation. La commune soutient et accompagne la logistique de l'évènement qui se veut être familial, accessible au plus grand nombre et se dérouler dans un esprit « bon enfant ».

Le dimanche 5 février, dès la première heure, le village vivra à l'heure du trail « Fort et Vert ». Ce sont plus de 1500 sportifs qui sont attendus auxquels il faut ajouter des accompagnateurs, des spectateurs et aussi une bonne centaine d'organisateur... Beaucoup de monde à recevoir!

Des précautions sont donc à prendre pour régler la circulation, le stationnement, le balisage, les déplacements piétonniers d'accès au site... Nous devons les identifier afin de réduire les inévitables nuisances induites. Si l'ensemble du territoire communal est concerné par l'épreuve sportive, c'est surtout autour du château renaissance que l'évènement se concentre. Comme chaque année, des arrêtés municipaux seront pris.

Par expérience, vous savez que cette journée revêt un caractère exceptionnel par sa dimension et nous souhaitons pouvoir compter sur la compréhension de chacun pour qu'elle soit réussie et qu'elle s'inscrive parmi les plus beaux rendez-vous mesnieirois de l'année.

Pour compléter votre information, sachez que l'A.S.M. est toujours à la recherche de bénévoles pour la bonne organisation du trail. Si vous êtes partants, prenez contact au 07.85.09.20.91.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Collecte des déchets : du nouveau

- **Pour une contribution à la protection de notre environnement :** Un récupérateur de piles est à votre disposition en mairie.

- **Pour soutenir les initiatives d'insertion professionnelle et pour jeter moins :** Un nouveau collecteur de vêtements et de chaussures usagés a été installé sur l'aire de stationnement située près des ateliers municipaux. La récupération se fait au bénéfice des actions menées par l'association locale Agir en Bray.

Et n'oublions pas la récupération des bouchons plastiques en mairie. Ils sont remis à l'association Bouchons 76 qui agit en faveur des personnes handicapées.

**Le recensement 2023 :** C'est parti jusqu'au samedi 18 février et chacun doit se sentir concerné, se mobiliser afin que personne ne soit oublié !

**La date de l'inauguration de l'école du SIVoS du Bas-Bray** est désormais fixée, ce sera le samedi 18 mars à 15 h 00. Tout le village y est invité.

En juillet dernier, la société Néokids a subitement décidé d'abandonner son **projet de micro-crèche** qu'elle menait en partenariat avec la commune, c'est une déception! Parce que nous avons besoin de ce service recherché par les jeunes couples, l'idée ne peut être oubliée. De nouveaux contacts sont déjà pris...

### Sur Votre Agenda

#### **Février :**

- ☞ **Dimanche 5 :** Trail de l'A.S.M.
- ☞ **Lundi 6 :** Sélection Coinchée d'Or des Jeunes d'Hier avec les Aînés Ruraux

#### **Mars :**

- ☞ **Dimanche 5 :** Un arbre, un enfant
- ☞ **Samedi 11 :** Soirée de l'A.S.M.
- ☞ **Dimanche 19 :** Bourse aux jouets et puéricultures organisée par la M.O.B.



### **La Lettre Municipale**

"Vos Élus vous informent" n° 141 Jan. 2023

Publication : Dany MINEL  
Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : [mairie.mesnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnieres@wanadoo.fr)  
[www.mesnieres-en-bray.fr](http://www.mesnieres-en-bray.fr)